

## COMMUNIQUE

A la suite de différents communiqués commentant des récentes décisions du Conseil de la Concurrence, les Conseils de gérance des NMPP et de TRANSPORTS PRESSE, représentant les huit Coopératives regroupant près de 800 Editeurs, tiennent à apporter les précisions suivantes :

dans sa décision relative aux barèmes NMPP et TRANSPORTS PRESSE, le Conseil a rejeté différents griefs évoqués par les MLP, sauf principalement celui portant sur des bonifications existantes dans les barèmes et retirées depuis 2004, par conséquent sans effet depuis lors ;

dans sa décision relative à la plainte déposée par le SNDP, le Conseil de la Concurrence a rejeté toutes les mesures conservatoires demandées. Si celui-ci a décidé d'instruire sur le fond un certain nombre de questions d'ordre contractuel, il a notamment rejeté, sur le fond, la contestation de la validité des conditions de rémunération appliquées aux dépositaires.

Ces rappels étant faits, les Conseils de gérance des NMPP et de TRANSPORTS PRESSE estiment que les querelles stériles et coûteuses doivent céder le pas à l'urgence absolue d'une mobilisation de la profession – appelée de ses vœux par le Président de la République – en faveur du développement du réseau de la vente de la presse.

Animés par cet objectif essentiel, les Conseils de gérance représentant les Editeurs associés aux NMPP et à TRANSPORTS PRESSE s'engagent sans plus tarder à :

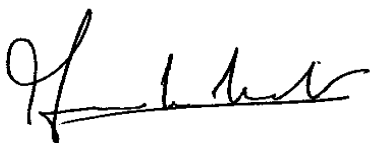
amplifier les plans d'amélioration de la rémunération des diffuseurs,

déployer sur le plan national, dans les semaines qui viennent, le plafonnement des quantités fournies, et donc des invendus,

développer l'assortiment permettant d'améliorer les conditions de travail des diffuseurs ainsi que l'exposition des publications.

Enfin, les Conseils de gérance des NMPP et de TRANSPORTS PRESSE en appellent, solennellement, au sens des responsabilités de l'ensemble des acteurs de la profession en vue de répondre, efficacement, aux réels enjeux de la vente de la presse dans notre pays.

Le Président du Conseil de gérance  
des NMPP



Jean de MONTMORT

Le Président du Conseil de gérance  
de TRANSPORTS PRESSE



Francis MOREL